

Electrification des fermes de montagne

Autor(en): **Greub, Ch.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **20 (1949)**

Heft 1

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-825536>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

5^e projet. — Ce projet mérite une attention toute spéciale, à cause des conditions très favorables réunies dans le site dont nous avons déjà parlé plus haut. Il s'agirait d'atteindre la nappe phréatique dans le complexe d'alluvions et de glaciaire remanié, à l'ouest de Sombeval. La station de pompage, que l'on édifierait à proximité, alimenterait tout le Val de Saint-Imier, éventuellement aussi le secteur Péry-Vauffelin. Nous ne proposons pas la variante signalée dans les deux projets précédents, faisant appel au Syndicat des Franches-Montagnes.

Conclusion.

Notre conclusion sera très brève. Que l'on utilise la source de la Raissette dont les eaux seraient purifiées, ou la nappe phréatique puisée dans l'une des localités réunissant le maximum de conditions favorables, il est possible de réaliser un vaste réseau d'alimentation, desservant toutes les communes du Val de Saint-Imier. Pour cette réalisation, il serait rationnel d'envisager la formation d'un syndicat embrassant les divers intéressés, syndicat qui mènerait à bien la partie financière et la partie technique.

Pour clore notre mémoire, qui sera complété plus tard, nous tenons à faire une déclaration. Toutes nos recherches ont été faites dans un esprit purement scientifique et désintéressé. Elles sont intégralement à la disposition des communes et des ingénieurs qui voudront les utiliser.

Dr ALBERT EBERHARDT
chimiste, Saint-Imier

Electrification des fermes de montagne

Notre association s'occupe depuis plusieurs années de l'électrification des fermes de montagne. De grands progrès ont été faits en 1948, puisque un total de 116 fermes de montagne ont été raccordées au réseau électrique jurassien des Forces motrices bernoises et des Forces électriques de la Goule. Nos lecteurs prendront avec intérêt connaissance de la liste de ces bâtiments.

La rédaction.

L'action pour le raccordement à l'électricité des fermes isolées du Jura bat son plein (voir l'article y relatif dans le bulletin n° 7). Les difficultés à surmonter ont été parfois nombreuses et les délibérations pour les droits de passage n'ont pas toujours été faciles. Malgré tout, un bon nombre de fermes, habitations éloignées et maisons de vacances ont pu être raccordées en 1948.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de l'étendue du travail et rappellera au promeneur des noms de fermes, maintenant bien éclairées, qu'il verra lors de son passage dans la région.

A. Rayon des Forces motrices bernoises S. A.

Commune	Désignation	Nombre	
Tramelan-dessous Mont Tramelan Saicourt-Fuet	Les Prés de la Montagne		
	Sur l'Harse		
	Aux Champs		
	Les Planches		
	Sur les Joux		
	Milieu de la montagne		
	Prés aux Liattes		
	Plan de la Montagne		
	Le Chalet		
	Les Cerniattes		
	Rière Jorat		
	Les Places		
	Derrière Jorat		
	Sur Montbautier	17	
	Prés d'Orvin		
	Orvin Nods	Cabane C. A. S.	
		Métairie d'Évilard	
	Pré Carrel		
	Les Voigières		
	Métairie de Prêles		
	Les Colisses	6	
Asuel	Grandgiéron	1	
Blauen	Kleinblauen		
	Bergheim B. V. B.	2	
Bourrignon	Le Pierque	1	
Courfaivre	Chez les Pics	2	
Courtételle	Les Limaces	1	
Corban	La Grille		
	Sous Plain Fahyn		
	Aux Esserts	3	
Crémines	Les Vaivres	1	
Eschert	Pré Beuclair	1	
Les Enfers	Cernieville		
	Patalour	5	
Roches	Le Trondai		
	La Combe		
	Roches es Corbets	4	
Souboz-Ecorcheresses- Soulce	Métairie Sur la Côte		
	Le Perceux		
	Sur la Chèvre		
	Pré de Vigne	7	
Undervelier	Sur le Rochet		
	Sous le Rochet		
	Pré Derrière	3	
Vermes	Le Nerlet	1	
Cornol	Derrière Mont Terri		
	Mont Terri		
	Sous le Bois	3	
	Les Boulays	1	
Montmelon	Chamsat	1	
Saint-Brais	Malmaison	1	
Saint-Ursanne	Oisonfontaine		
	Champs Raimeux	2	

B. Rayon d'action des Forces électriques de la Goule.

Commune	Désignation	Nombre
Corgémont	Cernil du Haut	
	Crêt de Jobert	2
Cortébert	Champ de la Charrière	
	Pierre-Feu, Bois Raiguel	4
Courtelary	Petit-Cerneux	
	Bergerie de Cormoret	
	Petit Bois	
	Montagne de l'Envers	
Cormoret	Plan nord de Chasseral	14
	Montagne de l'Envers	
	Plan nord de Chasseral	5
Villeret	La Tuilerie-Les Raimbœufs	
	La Fauchette	
Renan	Les Limes du Bas	4
	Les Etohlons	
Cernier	Sur l'Envers des Convers	5
	Chaux sur le Crêt	1
La Ferrière	Droit de Renan	
	Sur le Crêt	2
Les Bois	Cerneux de la Pluie	
	Les Aiges	
	Sous le Mont	
	Les Fonges	7
Noirmont	Chez le Bolé	1
Bémont	Grande Fin	
	Grand Creux	2
Les Pommerats	Malnuit	
	Moulin Jeannotat	6
Total des fermes raccordées par la Goule		53

Ch. GREUB

ANNEXES

REQUÊTE

*pour l'amélioration de l'horaire des chemins de fer
dans le Jura bernois
pour la période du 15 mai 1949 au 13 mai 1950.*

Moutier, Delémont, le 5 janvier 1949.

A la Direction des chemins de fer du canton de Berne
Berne

par les bons soins de la Préfecture de Moutier.

Monsieur le Directeur,

Nous avons pris connaissance avec satisfaction du projet d'horaire pour la nouvelle période sur la ligne Bienne-Delémont-Bâle, qui prévoit une nouvelle paire de trains directs, que nous demandons depuis longtemps, soit les 211 et 220.